

AVIS PRÉVENTIF D'ÉBULLITION DE L'EAU

**Secteur touché:
1964 à 2288,
RUE DES TULIPES**

**Les citoyens doivent faire bouillir l'eau de leur robinet
au moins cinq minutes avant de la boire, et ce,
jusqu'à nouvel ordre.**

**Ce n'est qu'une mesure préventive visant à protéger la
santé de la population
suite à un nouveau raccordement d'aqueduc.**